

J.A.B 2067 CHAUMONT

MONSIEUR
FURRER HENRI

2067 CHAUMONT

Bulletin d'adhésion SIP ou abonnement au "Chaumonnier".

Adhésion à la SIP, cotisation annuelle Fr. 20.--. Chaque membre de la SIP reçoit automatiquement le périodique "Chaumonnier", l'abonnement étant inclus dans la cotisation.

Je désire adhérer à la SIP et je recevrai automatiquement le "Chaumonnier" :

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

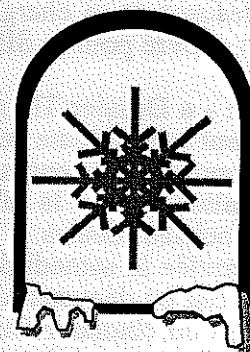
Abonnement au périodique "Le Chaumonnier", sans adhésion à la SIP, fr. 15.--. Le périodique paraît en mars, juin, septembre, décembre de chaque année et vous est envoyé à domicile.

Je m'abonne uniquement au "Chaumonnier" (sans adhésion à la SIP) :

Nom.....Prénom.....

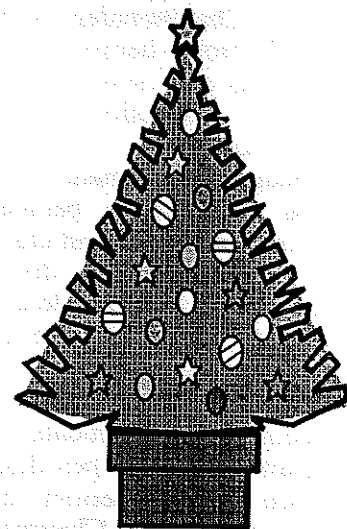
Adresse.....

Remplissez, s.v.pl., la rubrique désirée et renvoyez-là à
Société d'Intérêt Public, case postale 26, 2067 Chaumont



**FETE DE NOEL
A L'ECOLE**

La traditionnelle fête de Noël de l'école de Chaumont aura lieu le dimanche 17.12.1995 à 1500 h. à la Chapelle de Chaumont. Gageons qu'elle sera aussi belle que les précédentes.



JOURNAL DE LA SOCIETE D'INTERET PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an

4ème trimestre 1995

No. 67

Publié par : SIP, case postale 26, 2067 Chaumont

Imprimé à Chaumont par Bernard Jacot, La Crétée

Rédacteur responsable: C.-A. Polier, 2067 Chaumont, tél. 038/33.84.16 fax. 038/33.05.32

ASSEMBLEE GENERALE 1995

Au nom du comité, Adrien Sin ouvre la séance en saluant l'assemblée, forte d'une quarantaine de membres. Il souligne le bon fonctionnement au sein du nouveau comité, qui fonctionne en « présidence collégiale » depuis une année maintenant. Dans le domaine des contacts avec l'extérieur, « la solidarité et l'identité chaumonnaise s'est confirmée, tant vis-à-vis de la Ville que du canton. » (On a encore en mémoire la prise de position dans la question des zones rouges...) En affirmant ses buts et ses fonctions, la SIP confirme son rôle de défense de Chaumont et de soutien à ses habitants et à ses sociétés. En plus des remerciements aux membres du comité ainsi qu'à ceux du « Comité SIP Aménagement du Territoire », des remerciements tout particuliers sont adressés à M. Jean Bricola, qui remet cette année ses fonctions de caissier, et à M. Pierre Pfund, qui doit se désister de sa charge de rédacteur responsable du Chaumonnier. Tous deux ont oeuvré pour la SIP durant de nombreuses années et de façon remarquable.

Il est fait état des dossiers et activités de l'année écoulée : - « Dossier TN » : des contacts ont été pris afin de sensibiliser nos autorités sur le problème des transports à Chaumont. Les réponses données ne donnant pas entière satisfaction, la question sera relancée en 1996. - « Inauguration Funi » : la SIP décide de faire découvrir Chaumont au-travers de ses sociétés locales. - « Fête des Chaumonniers » : la quatrième du nom, s'est déroulée le samedi du Jeûne au Home bernois, où une cinquantaine de convives ont pu déguster les saucissons cuits sous la cendre et écouter des productions du chanteur Guy Gérald. - « Réfection des bancs » : a été suspendue en 1995; sa poursuite est prévue pour 96.

Au chapitre des finances, le caissier fait état d'un déficit de 1816.- ; c'est moins que l'année passée... Et au chapitre des élections-nominations, Claude-Alain Polier est élu à l'unanimité pour compléter le comité.

Suivent des questions diverses, telles la pose d'une caissette à journaux à Chaumont et la demande à la Migros pour faire venir un camion une fois par semaine : vent favorable dans l'assemblée. Un questionnaire tout-ménages sera diffusé à ce propos.

Et pour terminer la séance, la commission SIP Aménagement du territoire rappelle les événements principaux concernant les zones rouges et fait connaître les principes directeurs de son action. Il est souligné le fait que l'action menée permet d'empêcher une action juridique et que c'est maintenant à nous Chaumonniers de faire des propositions à l'Etat quant au futur développement de Chaumont.

Pour la SIP, C.-L. Chiffelle

Changement de rédacteur pour le Chaumonnier.

Comme annoncé, Pierre Pfund se retire de la fonction de rédacteur du "Chaumonnier". La SIP, fort heureusement a rapidement trouvé un remplaçant en la personne de Claude-Alain Polier de Chaumont. Nous lui souhaitons un bon succès. Dès maintenant, vos articles sont donc à faire parvenir à Claude-Alain Polier, Chemin du Signal, 2067 Chaumont, tél. 038 33 84 16. L'imprimeur, Bernard Jacot conserve sa fonction.

Agrandissement de la Tente Jean-Pierre.

Jean Bricola et Pierre Pfund ont décidé d'agrandir leur tente. Deux éléments supplémentaires ont été achetés, ce qui porte la capacité maximum à 350 personnes. Nous vous rappelons qu'en cas de besoin, il faut réserver cette tente le plus vite possible en appelant le 038 33 24 37. La Tente Jean-Pierre appartient à une société privée qui ne dépend pas de la SIP.

Chaumont sera mieux représenté dans la presse.

Il y a quelques années, les événements locaux de Chaumont étaient régulièrement relatés dans la presse. Il y avait encore de la place pour les textes et les photos du correspondant. Cette tendance va malheureusement en diminuant. A l'avenir, il en sera autrement. Le Courrier Neuchâtelois (tirant à plus de 88'000 exemplaires) a été contacté et la rédaction a aimablement accepté de relater, à l'avenir, ce qui se passera sur notre montage. Vous y retrouverez donc articles et photos de notre région.

P. Pfund

Nécrologie

Maurice Krähenbuhl de Chaumont nous a quittés en novembre 1995. Toute notre sympathie va à son épouse et à sa famille.

L'À-PEU-PRÈS JOURNALISTIQUE.

Tous les jours, nous vivons au rythme des médias. Nous écoutons la radio, regardons la télévision et lisons la presse écrite. Nous sommes habitués à notre journal et nous l'aimons soit par sa présentation, son contenu, son format ou encore par ses coloris. Parfois, nous y sommes habitués sans trop savoir pourquoi, parce que nos parents ou nos grands-parents y étaient déjà abonnés et que, depuis des décennies, nous le trouvons tous les matins dans notre boîte aux lettres. De jour en jour, nous nous faisons ainsi une idée des événements de la société, subissant inconsciemment les états d'âme personnels du journaliste, qui, comme tout être humain, peut être honnête, précis mais aussi parfois trop superficiel. Souvent, nous ne sommes pas d'accord avec ce qui est écrit mais, absorbés par nos occupations journalières, nous laissons rapidement tomber et classons cet écrit au niveau qu'il mérite. Ce n'est pas notre problème et, de toutes façons, nous n'avons pas de temps pour cela. Ainsi, que nous le voulions ou pas, nous subissons journalièrement l'influence et le style du journaliste en nous satisfaisant simplement de ce qui est à lire. Les écrits, trop souvent inexacts, finiront malgré tout par nous convaincre et, avec la surenchère des copains du café du coin, ils deviendront peut être même vérité. Les erreurs journalistiques ne sont bien sûr pas toujours de mise. Les rédacteurs sportifs, par exemple, sont moins exposés puisqu'ils relatent des faits clairs et visibles à tous, avec invités ou témoins à profusion. Dans un autre genre, les journalistes historiens ne courent pas grands risques non plus. Ils doivent consacrer le temps nécessaire et rechercher parfois longuement avant de publier. En cas d'erreur, le lecteur ne sortira pas immédiatement de ses gons et le rédacteur bénéficiera d'une certaine clémence due, sans doute, à la paix des morts et au temps passé. Tout autres sont les articles portant sur les affaires judiciaires et policières. Là, le risque est beaucoup plus grand et l'à-peu-près journalistique peut irriter gravement. Handicapés par le fossé du secret des fonctionnaires (et c'est normal), les journalistes grappillent souvent les renseignements de gauche à droite avec tous les risques que cela comporte. Ajoutez à cela un peu de passion et un zeste de parti pris, l'article aura toutes les chances d'être inexact et enrageant pour les personnes visées. Plus grave, certains journalistes évitent soigneusement de contacter la personne qui aura le rôle du méchant, d'une part parce qu'il faut bien terminer l'article et, d'autre part, parce que le méchant aurait peut-être aussi quelque chose à dire. Là, c'est plus ennuyeux car il faudrait probablement revoir ses positions et reconsidérer ses préjugés. Enfin, s'il y a un bon et un méchant, l'article fera meilleure sensation.

P. Pfund

LE DUO DU BANC DE LA CROISEE

Le fameux banc de la croisée est redressé !!!

Il en aura coûté à deux personnes de Chaumont, dont je ne divulguerai pas les noms et ceci à la demande de Gérard, quelques minutes pour ne pas réussir leur téméraire entreprise le jour même. Mais disons-le tout de même, les efforts fournis ont récompensé un pressing de la place pour nettoyer le costard-cravatte de l'un de nos téméraires redresseurs de banc, quant à la ville de Neuchâtel, elle y a gagné, un piquet à neige planté plus solidement qu'avant. Ce n'est que quelques jours plus tard que le banc fut redressé définitivement par un seul et costaud redresseur de banc, l'autre n'ayant plus à sa disposition son costard-cravatte encore au pressing et indispensable pour une telle opération.

SECURITE AUX ABORDS DU COLLEGE

Afin d'augmenter la sécurité de nos écoliers à Chaumont et principalement aux abords du collège, le comité de la SIP a trouvé que la meilleure solution serait de faire appel à des patrouilleurs. De ce fait, nous sommes à la recherche de personnes volontaires pour officier en qualité de patrouilleurs, aux heures de rentrée et de sortie des classes. Toutes les personnes intéressées par ce petit travail rémunéré sont priées de prendre contact avec C-A Polier (tél 33'84'16)

LES VOEUX DE LA SIP

Le comité de la SIP transmet à tous les amis de la montagne de Chaumont ainsi qu'aux Chaumonniers ses meilleurs voeux de bonheur et de santé pour
1996.

Paroisse

Cette année encore, le stand des "Produits de Chaumont", à la boutique de Noël de La Coudre, a connu un succès réjouissant. Un chaleureux merci à toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de contribuer à cette réussite.

Non seulement l'intérieur de la Chapelle est-il resplendissant en couleurs fraîches, il a en plus été doté d'une nouvelle croix en orme, façonnée et mise en place avec beaucoup de soins et de compétence par M. Numa Gyger.

LES ZONES ROUGES S'ECLAIRCISSENT A L'HORIZON

Après avoir gagné la confiance des autorités communales et cantonales, la commission d'aménagement du territoire de la SIP, dénommée SIPAT, a obtenu un délai pour déposer une proposition d'aménagement du territoire de Chaumont. La SIPAT est donc entrée dans une phase active qui conduira ses délégués à effectuer quelques relevés sur le terrain et à demander des informations complémentaires à certains habitants.

Outre la case postale 26, les personnes désirant être informées en détail ou faire des remarques, sont priées de s'adresser à Monsieur Roger-Lucien Junod (tél. 33'54'25)

CAISSETTE ET CAMION MIGROS

Bonne nouvelle, sauf imprévu, dans le courant du mois de décembre, une caissette à journaux sera installée pour le journal du dimanche "Le Matin" à la station du funi.

Le camion Migros n'est pas encore à Chaumont, mais les tractations sont en cours, la décision devrait être prise dans les prochaines semaines. Si un accord est trouvé, le camion sera à la disposition des Chaumonniers, très probablement le vendredi entre 13h30 et 13h45. Bien entendu nous vous informerons de la suite des événements.

DU CÔTÉ DU TENNIS CLUB CHAUMONT

Amateurs de tennis et membres, découpez ceci :

Jeudi 21 mars 1996, assemblée générale au Petit-Hôtel.

Dimanche 12 mai 1996, tournoi d'ouverture. Vendredi et samedi 23/24 août 1996, tournoi Open. Dimanche 6 octobre 1996, tournoi de clôture. Nouveauté pour la saison 1996, le club met à disposition des débutants raquettes et balles. C'est avec plaisir que les anciens seront à disposition pour initier les nouveaux membres entrés au club. Il est rappelé qu'il n'y a pas de finance d'inscription pour les nouveaux membres.

Les cotisations annuelles sont toujours de CHF 150.-- pour les juniors de 8 à 17 ans, CHF 270.-- pour les Seniors individuels dès 18 ans révolus et CHF 430.-- pour les couples mariés ou non. Pour les enfants chaumonniers, le mercredi après-midi est gratuit. Pour tous renseignements, appelez le 038 30 31 55 ou 30 50 15.

EN BREF, LA-HAUT

Infirmière

Y a-t-il, à Chaumont, une infirmière disponible sachant faire les piqûres? Si oui, aurait-elle la gentillesse de contacter Mme Victor Ryser au 038 33 24 50.

Cherche appartement

Jeune maman Chaumonnaise "exilée" à Neuchâtel, cherche appartement ou maisonnette à louer. Prière de contacter au 038 30 37 29.

Bientôt 90 ans.

Mme Hélène Hoffmann de Chaumont fêtera ses 90 ans en janvier 1996.

Noces d'or.

Ruth et Paul Krähenbühl de Chaumont ont fêté leurs 50 ans de mariage le 19 octobre dernier. Toutes nos félicitations.

L'hiver est là, ne prenez pas froid

Quoi de plus beau et de plus douillet qu'un tricot réalisé selon son désir ! Mme Perriard exécute pour vous, pulls, jaquettes, chaussettes, etc. à la machine à tricoter. Nombreuses possibilités de motifs différents et attrayants. Tous renseignements chez Mme Ursula Perriard, Les Trois-Citernes, 2067 Chaumont, tél. 038 33 24 38.

Loisirs des aînés

Prochaines rencontres, le jeudi à 1430 h. à la Salle de Paroisse de La Coudre. Fête de Noël le 14 décembre.